

# Un rapport accablant sur l'environnement

## ENQUETE

**Le Premier ministre a reçu en fin de semaine passée, un rapport parlementaire alarmant sur l'environnement et la santé. selon ce document, les risques ne sont pas sérieusement étudiés en France alors qu'une partie des cancers et des maladies respiratoires seraient liée aux pollutions de toutes sortes.**

Amiante dans les bureaux et les usines, pesticides agricoles, nitrates d'élevages, dioxine puis plomb et aluminium dans l'eau... Une "affaire" chasse l'autre. Mais, à chaque fois, il est question du rôle de ces substances dans la survenue de maladies graves : cancers, pathologies respiratoires, saturnisme, allergies tenaces et affections neurologiques.

Un rapport parlementaire remis à Lionel Jospin la semaine dernière, dont "le Parisien"-"Aujourd'hui" s'est procuré une version, dresse un bilan accablant de l'évaluation et de la gestion des risques liés à l'environnement en France. Les auteurs de ce rapport commandé par le Premier Ministre, les députés André Aschiéri (Verts, Alpes-Maritimes) et Odette Grzegorzulka (PS, Aisne), soulignent avec insistance que les hommes politiques et l'administration réagissent dans l'urgence mais ne sont pas en mesure d'anticiper les risques".

Ils ont enquêté pendant six mois et auditionné 120 experts de haut niveau (médecins, hauts fonctionnaires, scientifiques, etc.). Le rapport est sévère : la France a trainé les pieds pour évaluer les dangers, les organismes en charge n'ont pas assuré leur mission correctement, les règles juridiques sont floues et le débat public est jugé inexistant. L'urgence est pourtant là. Les députés notent, par exemple, que "la hausse de 67 % des lymphomes et de 46 % des tumeurs du cerveau, sur dix ans, plaident pour des facteurs environnementaux liés aux substances chimiques.

### L'inertie Française

Encore faut-il avoir le maximum d'informations sur les effets à long terme de ces produits sur la santé, ce qui est loin d'être le cas. Il est difficile, à l'heure actuelle, d'imputer le cancer ou une maladie précise à un produit donné, faute d'enquêtes épidémiologiques sérieuses. Pas moins de 1 800 substances chimiques différentes, produites chacune à plus de 1000 tonnes par an, sont présentes dans notre environnement quotidien (peintures, produits de nettoyage, cosmétiques, etc.). Le rapport souligne d'ailleurs l'étrange inertie de la France qui a accepté d'en étudier... 9 dans le cadre d'un programme Européen. En comparaison, les Etats-Unis, ont lancé un programme d'analyse de 1000 produits par an. Outre-Atlantique, l'inquiétude est réelle : dès 1994, un rapport du Congrès américain sur "le cancer à la croisée des chemins" indiquait que "nous sommes juste en train de commencer toute la gamme des effets de l'exposition des individus aux facteurs et agents de l'environnement".

Les deux députés français ne veulent pas affoler la population mais plutôt éviter que ne se reproduise des scandales comme celui de l'amiante, ce matériau n'ayant, sous la pression des lobbys industriels, été interdit que beaucoup trop tard.

### Aujourd'hui tout le monde est concerné

Il serait pourtant responsable de 2000 morts par an (enquête Inserm). Si la santé trinque, les finances publiques dégustent. Le rapport fait état d'une facture annuelle de "31 milliards de francs", uniquement pour le traitement des maladies liées à la pollution de l'air.

A la fin de leur travail, les auteurs proposent une série de mesures pour redresser la barre. Création d'un Institut de veille environnemental dépendant du ministère de l'Environnement pour réagir à la moindre alerte, mise en place d'une

haute autorité sanitaire et environnementale pour mieux coordonner le travail des organismes des ministères de l'Environnement et de la Santé. Le temps presse, selon le rapport, aujourd'hui, "la principale nouveauté est due au fait que la question des risques sanitaires liés à l'environnement se pose désormais à l'ensemble de la population".

Eric Giacometti

---

## Comment on étouffe les affaires gênantes

L'INRS, Institut national de recherche et de sécurité, un organisme inconnu du grand public, est dans le collimateur du rapport. Avec un budget de 400 millions de francs pour 600 salariés, l'INRS, financé par la Caisse nationale d'assurance maladie, a pour mission d'évaluer les risques pesant sur la santé dans les entreprises. Au fil des ans, cet organisme s'est taillé la réputation d'étouffer certaines affaires gênantes.

**L'amiante.** Non seulement l'INRS n'a pas alerté à temps sur les dangers de l'amiante, ce qui était sa mission, mais en plus il a recommandé l'usage de ce matériau, en parfaite adéquation avec le CPA, l'association de lobbying des industriels de l'amiante. Le directeur de l'INRS était aussi président du CPA ! Un rapport parlementaire de 1997 sur l'amiante avait déjà épinglé l'institut.

**Les éthers de glycol.** En 1994, un chercheur de l'INRS, André Cicolella, organise un colloque international sur ces substances utilisées par l'industrie et soupçonnées de provoquer cancers, stérilité et malformations. Il est licencié brutalement et interdit de présence au symposium qu'il devait présider. Son zèle à faire la lumière sur les risques des éthers de glycol a indisposé l'INRS. Quatre ans plus tard le licenciement sera jugé abusif et le chercheur obtiendra des dommages et intérêts.

**L'aluminium.** Le mois dernier, l'hebdomadaire "Politique et Santé" révélait qu'une étude épidémiologique évoquant une responsabilité de l'aluminium dans la survenue de cancers de la vessie chez des ouvriers de Pechiney avait été censuré par l'INRS.

Deux ouvrages publiés récemment révèlent les dessous de ces affaires. "Qui décide de notre santé ?" et "Des lobbies contre la santé" aux éditions Syros et la Mutualité française.

E.G.

---

Henri Pézerat, toxicologue

## "La Santé publique n'est pas une priorité"

Pour le professeur Henri Pézerat, toxicologue, les pressions exercées par les grands groupes industriels, à tous les niveaux de l'Etat, empêchent que soient mieux pris en compte, en France, les risques liés à la pollution.

**- Depuis l'affaire de l'amiante, avez vous le sentiment que les risques liés à l'environnement sont mieux pris en compte en France ?**

**Henri Pézerat.-** Non, pas vraiment. Prenez l'affaire de l'aluminium par exemple. Depuis le début des années soixante-dix, on sait que ce métal contenu dans l'eau peut entraîner des maladies du système nerveux jusqu'à la dégénérescence cérébrale. Plusieurs études montrent maintenant que boire une eau à forte teneur en aluminium multiplie les risques de maladie d'Alzheimer. Les pouvoirs publics ne se donnent pas la peine de promouvoir ces enquêtes, de vérifier ces données et de s'attacher à ce que je considère comme un sujet grave de santé publique.

**-Pourquoi ?**

-Parce qu'on a affaire à des opérations de lobbying industriel. Imaginez la puissance, en France, de la Lyonnaise des eaux, de l'ex-Générale des eaux (NDLR :Vivendi) et de Pechiney pour l'aluminium. Ils sont bien plus forts que ne

l'étaient les industriels de l'amiante. Ils exercent des pressions. En face, à tous les niveaux de l'Etat, vous avez en plus des gens issus de grandes écoles qui bloquent toute avancée en santé publique parce qu'ils sont souvent liés à ces industriels.

**-Mais on n'entend guère les médecins, les scientifiques sur tous ces sujets. Sont-ils eux aussi sous pression ?**

-Non mais en France, on est encore à la culture du médecin de famille qui ne voit pas plus loin que son patient. Il faut que les praticiens, comme dans les pays anglo-saxons ou nordiques, prennent l'habitude de déclarer maladies et décès des personnes soumises à des expositions chimiques particulières. Quitte à ce que l'Etat leur donne une compensation financière pour ce travail supplémentaire. C'est le seul moyen d'avoir des données fiables. Parce qu'actuellement, les organismes de santé, comme la Direction générale de la santé, même avec une très bonne volonté, ont des moyens financiers ridicules pour travailler sur toutes ces questions.

**-Donc, malgré les déclarations, la santé publique n'intéresse guère l'Etat ?**

-En effet, la santé publique n'est pas une priorité. Et pourtant, les chantiers ne manquent pas. Rien n'avance sur la pollution par le diesel, la France ne respecte pas les normes européennes de plomb dans l'eau, les recherches sont très minces sur les effets pour la santé des nouveaux produits chimiques mis sur le marché et les atteintes à la santé des sous-traitants du nucléaire n'intéressent personne. Il est quand même étonnant de constater que le seul institut qui analyse en France ce genre de risques (l'INRS) est financé totalement par le patronnat. Il est évident qu'un pollueur ne va pas être celui qui étudie et finance les effets de ses pollutions.

Propos recueillis par Corinne Thebault

## Des produits responsables de graves maladies

De nombreuses substances chimiques présentes dans notre environnement sont soupçonnées de comporter des dangers pour la santé. Le "risque zéro" n'existant pas dans une société industrielle, toute la difficulté des experts est de définir des priorités. Fumer dix cigarettes par jour, boire un demi-litre d'alcool à chaque repas représentent un risque sans commune mesure par rapport à une exposition épisodique à un pic de pollution ou l'absorption d'un verre d'eau un peu trop nitraté. Néanmoins, des centaines d'études scientifiques ont analysé les effets néfastes, à long terme, de composés chimiques auxquels nous pouvions être exposés à faible dose. En décembre 1996, à Metz, lors d'un colloque scientifique, deux chercheurs, Laurent Schwartz et André Cicoella, avaient alerté sur les liens entre cancers et environnement. Aux Etats-Unis, l'Institut de santé environnementale a révélé que 70 % des cancers seraient dus à l'environnement.

**Les composés de gaz d'échappement** : dérivés soufrés, plomb, benzène, etc. Deux études françaises ont montré que, de 1985 à 1990, 30 à 50 décès par maladies cardiovasculaires à Lyon, et 260 à 350 à Paris seraient liés à la pollution atmosphérique. Le professeur Grimfeld de l'hôpital pour enfants Armand-Trousseau a plaidé pour un lien éventuel de l'accroissement de l'asthme et des bronchiolites aiguës du nourrisson avec la pollution.

**Les fumées industrielles** : dioxines d'incinérateur d'ordures (retrouvées parfois dans le lait de vaches à côté de ces incinérateurs), considérées par de nombreuses études comme cancérigènes. L'une d'entre elles, hollandaise, montre un lien direct entre les maladies thyroïdiennes du nouveau-né et la présence de dérivés de dioxine dans le lait de la mère. D'autres substances ont été identifiées dans les fumées : benzène issu des raffineries, anhydrides sulfureux, particules en suspension, etc.

**Les éléments surdosés dans l'eau** : le plomb est reconnu depuis longtemps responsable de saturnisme. Quant à l'aluminium, une étude de l'Inserm de Bordeaux, portant sur 75 communes de la Dordogne et de la Gironde, a trouvé deux fois plus de maladies dégénératives, dont celle d'Alzheimer, chez des personnes qui avaient bu une eau dont la teneur en aluminium était excessive.

**Les composés chimiques à usage industriels.** Selon une récente enquête française (Sumer), un salarié sur dix est exposé à des produits chimiques cancérigènes (huiles minérales, silices, éthers de glycols, goudrons, etc). Selon la revue Santé et travail d'octobre dernier, on recenserait 10000 morts par cancer d'origine professionnelle.

**Les produits issus de l'agriculture** : des nitrates de lisiers d'élevages porcins retrouvés dans l'eau ont été associés à des cancers des voies digestives ; des pesticides (herbicides, fongicides, insecticides) ont été interdits en France et aux Etats-Unis (dinoterbe, atrazine, lindane) car considérés comme cancérigènes. Une étude française a observé une hausse des cancers chez des agriculteurs qui utilisaient sans précaution des pesticides.

**E.G.**

---

[Page d'accueil](#) / [Début de page](#) / [Bienvenue](#) / [Témoignage](#) / [Polluants chimiques](#) / [Ventilation](#) /

[Effets sur la santé](#) / [Solutions](#) / [Réglementation](#) / [Lu dans la presse](#) / [Autres liens](#) / **[Ecrivez moi](#)** /